



COMITE DE PICARDIE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAROT

Siège Social : Maison des services & des initiatives « harmonie »
MSIH – 25 rue Maurice SEGONDS – 60000 BEAUVAIS
N°Association : W602001095
Siret 82138510100018 – APE 931ZZ
Site : picardietarot.com



Mme DAUPHIN Francine
Secrétaire
163 Place Septime Houbron
80260 FLESSELLES
Portable : 06 89 31 57 50
Email : dauphin.francine@gmail.com

COMPTE-RENDU réunion du CA du Comité le 01/09/2019 avec les Présidents à BEAUVAIS

Présent :

Vice-président/ Président CCR &	
<u>Resp. jeunes :</u>	Franck THIVET
<u>CCR Adjoint :</u>	Eric BLENET
<u>Secrétaire et responsable licences :</u>	Francine DAUPHIN
<u>Trésorière :</u>	Marie-Claude GOSSIAUX
<u>Trésorière Adjointe :</u>	Yvonne CHAPPE
<u>Chargé de communication :</u>	Stéphane LEVAILLANT
<u>Président Chambre Discipline :</u>	Alain PHILIPPE

Absents excusés : René DAUPHIN excusé, Jean-Pierre COPIN excusé.

Absents non excusés : Bruno VEROUX Secrétaire Adjoint,
Annie BALSALOBRE Présidente Soissons.

La séance est ouverte à 12H20.

Franck THIVET prend la parole durant toute cette réunion pour expliquer toutes les nouveautés validées par le bureau le 27 juillet 2019, et remercie les Présidents d'être présents à cette réunion.

1. Il remet à chaque Président les dossiers de l'année pour leurs licenciés avec leur classement.

- Désormais voie hiérarchique pour l'envoi des emails à savoir :

Email envoyé directement à chaque Président à son secrétaire et à son trésorier il est donc demandé de transmettre aux licenciés par l'intermédiaire des Présidents de CLUB.

2. Pour les qualificatifs si toutefois ils ne se font pas en PICARDIE voici l'accord trouvé avec notre représentant de Ligue Mathias :

Courrier de Mathias : Suite à nos échange au sujet des triplettes ou quadrettes que vous ne pouvais pas faire chez vous [REDACTED] vous jouerez avec le NPDC.

Sachant que :

Les places qualificatifs sont attribuées au comité sous condition que pour les quadrettes il y ait 3 quadrettes Picard et pour les triplettes il y ait 4 triplettes présentes. [REDACTED]
Si vous n'arrivez pas à avoir le nombre les places repartent au National.

Exemple : sur le classement triplette, la Picardie se classe 2em 5em et 7em, le 2em est qualifié au titre de la Picardie et le 5em et 7em sont remplaçants si ils sont 1, 2 et 3
Le premier est qualifié et les 2 autres sont remplaçants. C'est la même chose pour les quadrettes.

Je vous demande de me dire au plus vite si vous êtes en capacités d'organiser vos quadrettes (5 mini) et triplettes (8 mini) pour la modification des règlements.

3. TARIF LICENCES : demande de rester à 17€ non licencié validé par tous

o **Tournois Clubs / Tarifs:**

PAS D'augmentation pour les non licenciés soit :

Tarif pour non licenciés = 17,00 €

Tarif pour licenciés = 15,00 €

Les 2,00 € supplémentaires seront reversés automatiquement au Comité par le club effectuant le tournoi du 1er septembre 2019 au 31 Aout 2020.

o **Festival Comité de Picardie :**

Il est demandé de bien vouloir le diffuser aux autres comités pour bien bloquer cette date par tous les 13/14/15 Mars 2020.

o **Création challenge validé : DEBUTANT LE 01/10/2019**
Redistribution 100% sommes recues en fin de challenge

Organisation du challenge 10€ demandé par joueur acceptant ce challenge versé avec les demandes de licences des clubs en septembre.

Exemple donné un tournoi du :

1^{er} dimanche avec 84 joueurs (34 participant au challenge) résultat 34 points au 1^{er} jusque 1 point au dernier,

2^{ème} dimanche avec 56 joueurs (21 participant au challenge) résultat 21 points au 1^{er} jusque 1 point au dernier,

FIN SAISON : CUMUL DES POINTS PAR JOUEUR, si un joueur a fait toutes les participations aux tournois et un autre moins de participation il sera alloué les meilleurs scores établis par le joueur pour équité et justement bonne participation.

- **Conclusions :**

LA REUNION se termine sur une très bonne entente à 13H avec :

VALIDATION de l'ensemble des nouveautés.

Merci à vous toutes et tous
Cordialement votre Vice- Président Franck THIVET

